

**ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ
COMMUNALE
APPEL A PROJETS ABC 2023**

IDENTIFICATION DU PORTEUR DE PROJET

STRUCTURE

Nom	COMMUNE DE CUGNAUX
Adresse du siege	Hôtel de ville, 5 Place de l'Église
code postal	31270
COMMUNE	CUGNAUX
N°SIRET DE LA COMMUNE	21310157900018
REPRESENTANT LEGAL	
Nom et prenom	SANCHEZ ALBERT
FONCTION	MAIRE
TELEPHONE	05 62 20 76 20
COURRIEL	albert.sanchez@mairie-cugnaux.fr
RESPONSABLE DU PROJET	
Nom et prenom	ISABELLE DOURY
FONCTION	ADJOINTE DELEGUEE A LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
TELEPHONE	05 62 20 76 20
COURRIEL	Isabelle.doury@mairie-cugnaux.fr

IDENTIFICATION DU PROJET

PROJET

TITRE	IDENTIFIER, PRÉSERVER ET RESTAURER DES CONTINUITÉS ÉCOLOGIQUES
CONTEXTE	<p>La ville de Cugnaux, en première couronne de Toulouse et appartenant au territoire de Toulouse métropole, fait partie de ces territoires où l'urbanisation et la croissance démographique exercent une pression importante sur les milieux naturels. Elle est au cœur des enjeux des territoires péri-urbains, lien entre la ville centre très urbanisée et les milieux agricoles et naturels. Selon le PLU en vigueur, 1/4 de la surface de la commune est classée en zones naturelle ou agricole. Ainsi, la commune a conscience de l'importance de son territoire pour maintenir des continuités écologiques fonctionnelles dans une métropole soumise à pression et victime de l'étalement urbain.</p> <p>La municipalité a engagé une politique forte de transition écologique. Celle-ci se veut transversale en irriguant l'ensemble des politiques publiques, de l'urbanisme à la gestion des espaces verts, en passant par la rénovation énergétique ou des engagements dans la lutte contre le dérèglement climatique. La préservation de la biodiversité doit y prendre pleinement sa place en tant que politique publique à part entière, mais également comme enjeu d'autres politiques menées sur le territoire. La</p>

préservation de la biodiversité fait partie du plan d'action communal pour la transition écologique, notamment via l'information et la sensibilisation des habitants sur les enjeux actuels et futurs. Elle est également un enjeu central de planification urbaine et de la politique d'acquisition foncière. Pour jouer pleinement ce rôle, une meilleure connaissance de la biodiversité est essentielle. Elle devra permettre de prioriser les enjeux des différentes politiques publiques, de réduire les risques de perte de biodiversité sur le territoire, de mettre en œuvre des actions pour préserver et restaurer les continuités écologiques dans le sud-ouest de la métropole, interface entre Toulouse et des zones rurales ou naturelles.

La Ville dispose d'espaces naturels d'intérêt et l'on y note la présence d'espèces protégées nationalement (Milan noir, Fritillaire pintade, etc.). Cependant, ces connaissances en matière de biodiversité communale sont partielles et insuffisantes. Une première demande des données faune et flore disponibles sur la commune a été faite en octobre 2022 auprès du Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine Naturel (SINP) Occitanie. L'analyse de ces données d'observation a permis de mettre en lumière le manque de connaissances de certains groupes taxonomiques (e.g. chiroptères), qui seront donc prioritairement étudiés dans le futur ABC.

De plus, la commune est convaincue que les enjeux de biodiversité ne s'arrêtent pas aux espaces naturels protégés : la lutte contre l'érosion de la biodiversité passe également par la prise en compte de cet enjeu sur des territoires urbanisés où la fragmentation des habitats est forte et où le besoin de préserver et recréer des corridors écologiques est impératif. C'est pourquoi la Commune de Cugnaux souhaite s'engager plus avant dans la connaissance et la préservation de la biodiversité sur son territoire à travers un Atlas de la Biodiversité Communale.

Cette réflexion sur la place de la nature et de la biodiversité dans la transition écologique a ainsi conduit la commune à se lancer dans la démarche Territoires Engagés pour la Nature (TEN). Elle a obtenu le label TEN fin 2020 sur la base de 3 actions résumées ici :

- la gestion éco-différenciée déclinée dans les quartiers et les cimetières et l'évolution des zones d'éco-pâturage,
- la lutte contre la pollution lumineuse,
- la mise en place d'un Atlas de Biodiversité Communale (ABC)

Afin d'agir pour la réduction de la pollution lumineuse, la commune a postulé en 2020 au label Villes et Villages Étoilés et souhaite faire le lien entre cette démarche concernant l'éclairage public et la préservation de la biodiversité nocturne.

Un grand nombre d'acteurs du territoire sont aujourd'hui intéressés et prêts à contribuer à des actions en faveur de la biodiversité : écoles, centres sociaux, associations, citoyens souhaitent s'investir dans ce sens et recherchent des conseils ou des soutiens matériels pour développer des actions. La commune tient à encourager cet élan pour faire de la préservation de la biodiversité un sujet fédérateur. Elle souhaite profiter de ce contexte favorable pour coconstruire des actions avec eux et accroître l'impact du projet ABC.

Malgré le portage fort de la municipalité, les moyens de la commune ne sont pas à la hauteur des enjeux. Les actions envisagées ne pourraient avoir

la même ampleur sans l'appui de l'appel à projets. L'ABC permettrait de partager une vision commune du territoire du point de vue des enjeux écologiques et ses résultats pourront servir de socle de connaissances qui pourront être prises en compte dans les actions et projets portés par la collectivité. Il marquerait une continuité de la mise en œuvre d'une ambition forte du territoire pour les années à venir.

<p>OBJECTIFS</p>	<p>Notre projet d'Atlas de Biodiversité Communale s'intéresse à l'identification des continuités écologiques sur le territoire de la ville en vue de leur préservation et de leur restauration.</p> <p>1. Connaître : le premier objectif de cet ABC est d'identifier les espèces (faune et flore) évoluant sur le territoire communal, les différents milieux naturels et les continuités écologiques afin d'avoir un socle solide de connaissances sur la biodiversité à l'échelle de la commune. En effet, la commune souhaite à terme, préserver et restaurer des corridors écologiques. Il est donc essentiel, dans un premier temps, de savoir quelles espèces sont présentes et comment elles utilisent les différents espaces de la commune.</p> <p><i>N.B. Les espaces publics mais également les terrains privés seront pris en compte car ces derniers peuvent constituer des éléments clés dans la restauration des corridors écologiques.</i></p> <p>2. Partager une vision commune. La démarche ABC permettrait de d'identifier et de développer une unique vision de la biodiversité et de ces enjeux sur le territoire communal. Cette dernière est primordiale pour poursuivre le travail de lutte contre l'érosion de la biodiversité au-delà de la démarche ABC. Une fois identifiés, grâce à l'ABC, les corridors feront l'objet d'une démarche de renforcement ou de restauration ciblée selon les conclusions de celui-ci. Il pourra s'agir d'actions d'aménagement de l'espace public mais également des actions permettant d'impliquer et de faciliter le passage à l'action des habitants qui souhaitent contribuer à cette démarche. À noter que la commune de Cugnaux a déjà pris contact avec une commune voisine (Tournefeuille) qui est en cours de réalisation d'ABC afin que ce travail qui doit être vu à une échelle plus large que communale, puisse se faire dans les meilleures conditions. Cette notion de continuité écologique sera également traitée sous l'angle de la trame noire afin d'agir pour la réduction de la pollution lumineuse.</p> <p>3. Sensibiliser et former. Ce projet vise à faire de la biodiversité un thème fédérateur au sein de la commune et accessible à tous, en facilitant l'accès au savoir, la prise d'initiatives et la rencontre des différents publics (de tout âge et tout profil).</p>
<p>DUREE DE MISE EN œuvre</p>	<p>25 mois (du 01/09/2023 au 30/09/2025)</p>
<p>COUT COMPLET PREVISIONNEL</p>	<p>70 579,50 €</p>
<p>MONTANT DES DEPENSES ELIGIBLES</p>	<p>43 421, 50 €</p>
<p>AIDE DEMANDEE</p>	<p>34 737,20 € soit 80 % des dépenses éligibles</p>
<p>ACTEURS RESPONSABLE DU PROJET</p>	<p>DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES TECHNIQUES M. Gille SERE, directeur des Services Techniques Mme Camille GILLIOT, chargée de mission Transition écologique</p>
<p>AUTRE(S) CORRESPONDANT(S)</p>	<p>Mme Isabelle DOURY, adjointe déléguée à la Transition écologique et solidaire</p>

**AU SEIN DE LA
STRUCTURE**

M. Frédéric GOUDAL, adjoint délégué à l'urbanisme, à l'habitat et au patrimoine historique
M. Patrick JEANBON, adjoint délégué au cadre de vie (sécurité, propreté, travaux et aménagement, espaces verts) et dépôts de plainte
M. Thomas KARMANN, conseiller municipal délégué au climat et à la résilience
Mme Pauline LARRIEU, directrice de Cabinet
Mme Laure VIGO, directrice adjointe des Affaires Culturelles
Mme Hélène ABADIE, directrice de la Communication
M. Éric TILLIER et Mme Carole D'ARTENSAC, directeur et directrice adjointe de l'Éducation et de la Jeunesse
Mme Marina LIN WEE KUAN, directrice de l'Urbanisme

**AUTRE(S)
PARTENAIRE(S)
BENEFICIAIRES D'UNE
QUOTE-PART DE LA
SUBVENTION**

Nature en Occitanie, Mme Lise Lecroq
Ecotone, Mme Elsa Fernandes
Associations cugnaises Cugnaux en transition et Respects
Les Explorateurs des possibles, Mme Elsa Van Hees
France Nature Environnement
Les Petits Débrouillards

PROGRAMME DÉTAILLE DU PROJET

1. Cadrage

Contexte et objectifs

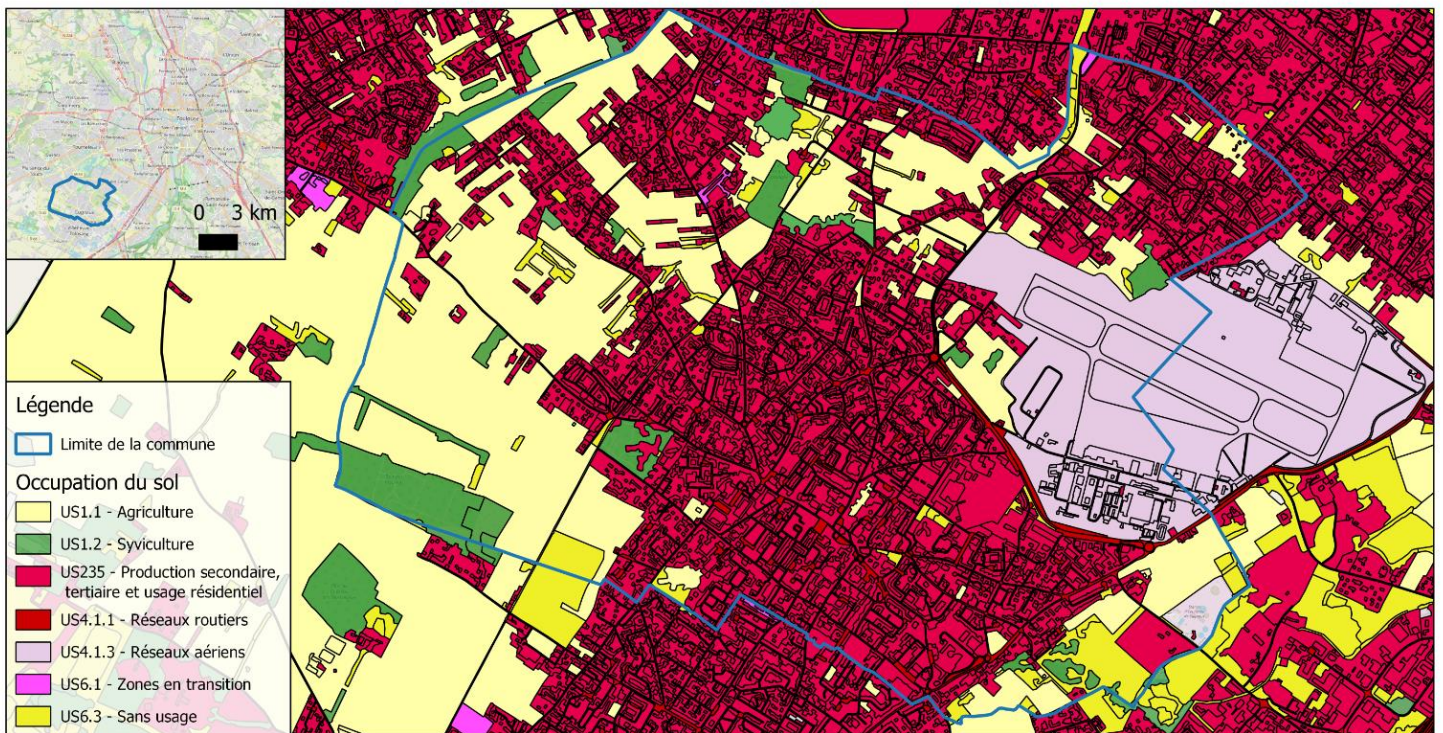
1. Description et enjeux détaillés du territoire

Cugnaux est située au sud-ouest de Toulouse, dont elle est limitrophe, dans le département de la Haute-Garonne et au sein de la région Occitanie (voir carte « Localisation et occupation des sols »). Sa population au 1er janvier 2021 dépasse les 20 000 habitants. Elle est membre de Toulouse Métropole.



Projet d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)
Commune de Cugnaux (31)

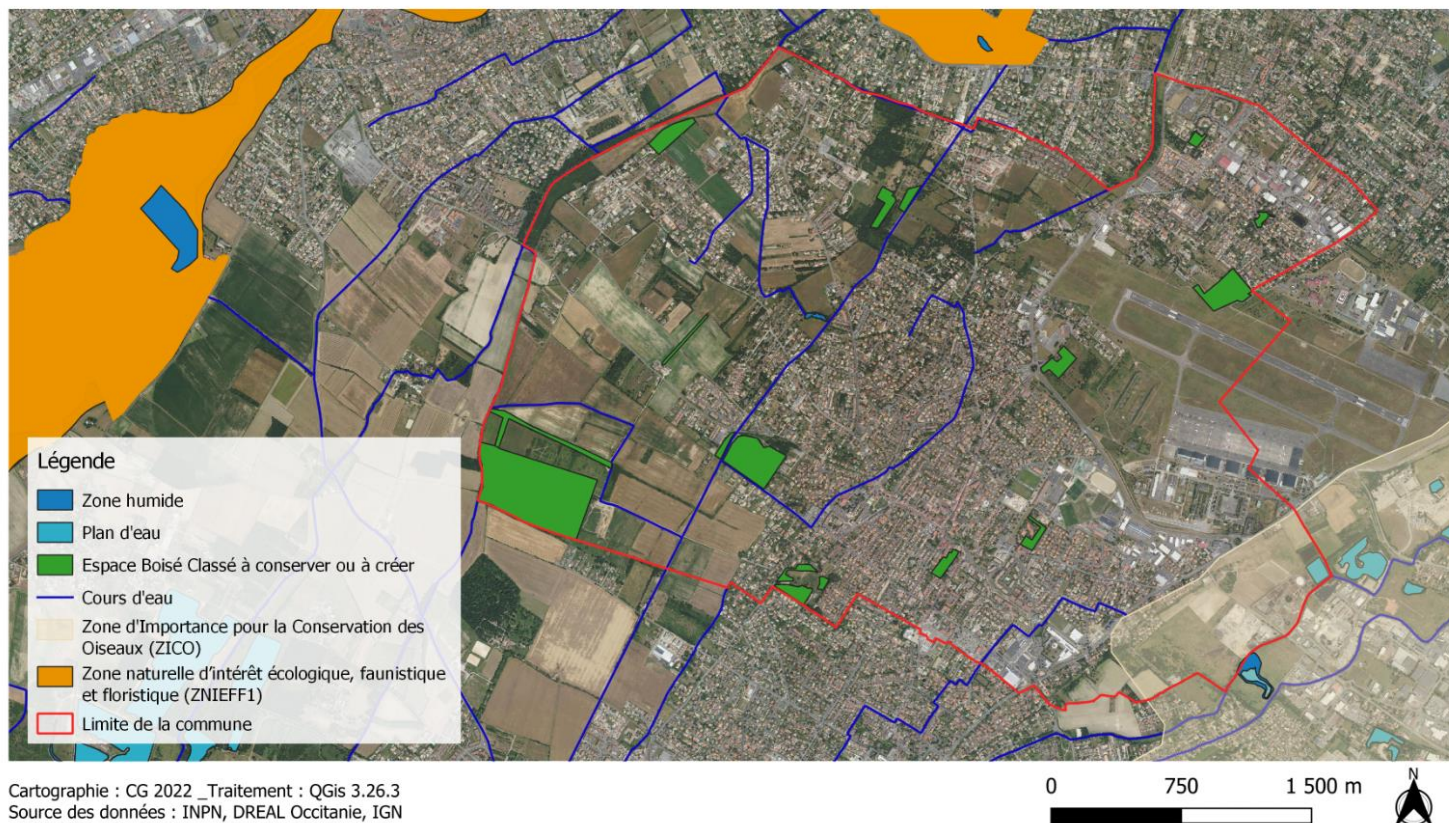
Localisation et occupation des sols



Cartographie : CG_2023. Traitement : QGIS 3.26.3
Source des données : DREAL Occitanie, OpenStreetMap

Bien que soumise à une urbanisation forte, Cugnaux dispose encore d'espaces verts d'intérêt à la fois en termes de biodiversité et d'adaptation au dérèglement climatique (lutte contre les îlots de chaleur, rétention d'eau, etc.). La Commune recense plusieurs parcs et bois, en particulier le Bois de Rachety disposant d'une mare, le Parc de la Francoy traversé par le ruisseau du Larramet, tous deux déjà identifiés par Nature en Occitanie comme d'intérêt notable (voir carte « Localisation, zones d'inventaires et d'intérêt écologique »).

Localisation, zones d'inventaires et d'intérêt écologique



Les grandes orientations d'aménagement et d'habitat du territoire et les règles d'occupation et d'utilisation du sol sont régies par le Plan local d'urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUiH).

Le PLUiH a été approuvé par le Conseil de la Métropole du 11 avril 2019 et a été annulé par décisions du Tribunal Administratif de Toulouse du 30 mars et 20 mai 2021. À la suite de cette annulation, le PLU opposable sur la commune de Cugnaux est celui du 28 juin 2012 1ère modification simplifiée du PLU de Toulouse Métropole, commune de Cugnaux, approuvée par délibération le 23 février 2017.

Pour information, sur la commune de Cugnaux, le PLUiH intégrait notamment :

- des Espaces Verts Protégés (EVP),
- plusieurs Espaces Boisés Classés (EBC) qui protègent strictement le patrimoine boisé,
- des secteurs à enjeux écologiques dans l'Orientation Aménagement et Programmation (OAP) dite Ecopole avec notamment la présence d'une Zone Importante pour la Conservation des Oiseaux. Ainsi, il y a une zone de friche et de fourrés qui est une zone de nidification de la Cisticole des joncs et du Moineau friquet (espèces protégées, vulnérables en régression en zone urbaine). Il y a une zone à enjeux chauves-souris (vieux arbres et bâti à préserver) au domaine de Goubard. Des haies et alignements d'arbres

sont à conserver sur ce secteur pour la faune ordinaire et la fonctionnalité écologique locale.

Enfin, une zone humide inventoriée par le Conseil Départemental de Haute Garonne existe sur la commune. Il s'agit de la zone de Montole, d'une superficie de 2 876 m², située à proximité du canal de Saint Martory qui traverse la commune. Cette zone humide n'était pas connue des services et la commune veillera à sa prise en compte dans le futur PLUiH.

Il n'y a aucun site Natura 2000 ou ZNIEFF sur le territoire de la commune. À noter toutefois que deux ZNIEFF de type I (« Le Touch et milieux riverains en aval de Fonsorbes » et « Bois de la Ramée ») sont présentes à proximité de la commune (enjeux principalement floristiques).

Ainsi, les résultats des inventaires ABC représenteront un outil d'aide à la décision pour la commune (en complément des éléments du futur PLUiH de Toulouse Métropole) et permettront de renforcer la prise en compte de la biodiversité dans les projets d'aménagement en ayant une ambition plus forte de préservation grâce à l'acquisition de ces connaissances.

Enfin, notre projet s'intègre pleinement dans des stratégies plus globales comme par exemple la Stratégie régionale pour la Biodiversité en Occitanie. En effet, il répond pleinement à plusieurs des enjeux de cette stratégie (connaissance de la biodiversité et ses services rendus pour une meilleure appropriation et l'engagement des acteurs du territoire ; intégration et articulation de la biodiversité dans les politiques publiques et projets)

2. Cadre - mesures prises antérieurement

La Commune de Cugnaux a initié depuis plusieurs années des actions en matière de préservation de la biodiversité telles que :

La gestion éco-différenciée :

- Élaboration d'une charte en 2015 pour sa mise en place au sein des espaces verts de la ville,
- Mise en place de l'éco-pâturage sur 5 parcelles communales depuis 2015. Les sites éco-pâturés ont fait l'objet d'un état floristique initial puis de suivis. Une sensibilisation pour le grand public a été développée en parallèle via l'installation de panneaux d'affichage et d'articles dans le journal municipal,
- Application d'un protocole « Zéro-phyto » : aucun produit phytosanitaire n'est employé pour la gestion des espaces verts depuis 2015. L'adhésion à la charte « Engagé pour le végétal » est prévue en 2023.

Nature en ville :

- Installation de nichoirs et abris à oiseaux dans les parcs (plus de 26 nichoirs adaptés selon l'espèce pour rouge-gorge, mésange bleue, chouette hulotte, chauves-souris et pic vert). L'installation des nichoirs a fait l'objet d'un diagnostic de suivi d'occupation en 2019. Un nouveau suivi pour ajuster éventuellement la position de certains nichoirs est prévu en 2023,
- La plantation d'une micro-forêt de type Miyawaki en 2022 afin de développer les espaces végétalisés dans la ville dans le cadre des actions de lutte contre les effets du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité,
- Plantations d'arbres régulières dans le cadre des aménagements.

Trame noire :

- Aucun corridor n'a été identifié sur la commune. Toutefois, la commune engage d'ores et déjà des actions en faveur de la trame noire : extinction de l'éclairage public de 1h à 5h et modernisation de tout le réseau d'éclairage public en cours (près de 70 % du réseau en LED fin 2023) : éclairages redimensionnés pour être plus respectueux de la biodiversité nocturne. En janvier 2023, les plages d'extinction ont été allongées (minuit-6h) et un travail de redéfinition des axes structurants est en cours de construction. pour la trame noire,

Sensibilisation du public :

- L'organisation d'événements de sensibilisation pour le grand public et pour les élus et agents de la collectivité. En 2021, les élus et quelques agents de la commune ont participé à une formation sur la trame verte et bleue (réalisée par l'association Nature en Occitanie). La commune a également participé au Jour de la Nuit en 2022 en organisant une déambulation nocturne avec France Nature Environnement pour sensibiliser les habitants aux enjeux de pollution lumineuse et de trame noire. Enfin, des balades autour de la flore patrimoniale ont été organisées avec l'appui de Nature en Occitanie et l'association cugnalaie Cugnaux en transition.

Agriculture durable :

- En juillet 2021, la commune de Cugnaux a acquis environ 52 hectares de terres agricoles afin de les sanctuariser. Une parcelle de 12ha a été réservée pour accompagner l'installation d'un.e.s maraîcher.e.s. La commune souhaite que cette exploitation repose sur un système agroécologique. Ainsi, en 2023, des inventaires faune et flore

vont être conduits sur la parcelle afin d'avoir un état des lieux de la biodiversité sur les terres avant la mise en exploitation. Les enjeux de biodiversité pourront ainsi être pleinement intégrés dès le lancement de l'activité.

Les actions de l'ABC et les résultats de l'inventaire s'intègrent donc pleinement dans les actions initiées et le projet politique de la commune.

Une partie de ces actions ont notamment permis à la commune d'être reconnue Territoires Engagés pour la Nature en 2020. D'ailleurs, une des actions qui ont permis d'obtenir cette reconnaissance est la mise en œuvre d'un Atlas de la Biodiversité Communale.

3. Objectifs poursuivis par le projet

Le projet d'ABC de la commune de Cugnaux vise à :

1. Améliorer les connaissances floristique et faunistique pour identifier les enjeux de biodiversité non pas de manière exhaustive mais sur des parcelles d'espaces verts spécifiques dont on pressent qu'elles peuvent concourir à une continuité écologique, dans l'alignement de la Base de loisirs de la Ramée, (située au nord-ouest de Cugnaux, sur la commune de Tournefeuille), du Canal de Saint Martory jusqu'aux espaces verts et boisés de Villeneuve Tolosane, ville limitrophe au sud-ouest.

2. Orienter de façon plus efficace et plus pertinente les projets d'aménagement et les actions de gestion des espaces verts, dans une logique de sanctuarisation des espaces naturels et d'évitement de l'artificialisation des sols

3. Créer une dynamique citoyenne au travers de la vulgarisation des résultats d'inventaire, d'animations de sensibilisation et d'inventaires participatifs pour impliquer les habitants dans une démarche de préservation des ressources vivantes et les rendre co-acteurs du projet. Ce projet permettrait de faire de la biodiversité un thème fédérateur au sein de la ville en cohérence avec le projet de transition écologique.

4. L'intérêt du projet

La démarche d'ABC permettra à la commune de se doter d'un **réel outil d'aide à la décision**. Ainsi, elle s'engage à inclure les conclusions et les préconisations de l'ABC dans l'ensemble de ces politiques territoriales. La démarche ABC constitue une première étape de diagnostic indispensable pour l'élaboration d'un plan d'action local de valorisation, de préservation et de restauration de la biodiversité locale. Bien que située dans un contexte périurbain, la commune est convaincue qu'elle peut donner un autre éclairage sur la "ville" dans laquelle il est possible de trouver des espèces rares et de "recréer" des refuges de biodiversité par un travail fort sur les aménagements. C'est pourquoi le projet a été travaillé sous l'angle des continuités écologiques, en prenant en compte à la fois les espaces publics où la commune peut intervenir et les espaces privés où les particuliers ont un rôle à jouer une fois sensibilisés et impliqués.

Son intérêt réside également dans sa capacité à fédérer les différentes directions de la mairie (Éducation, Culture, Démocratie Partagée, Espaces verts, Urbanisme, etc.) et à favoriser l'appropriation de savoirs et de compétences par chacun (élus, agents, acteurs locaux et citoyens).

Ce projet répond à la fois à une forte volonté politique ainsi qu'à un intérêt croissant des acteurs locaux (associations, citoyens, écoles). S'appuyant sur la dynamique de l'unité des

espaces verts ancrée depuis plusieurs années, il permet de lui donner une portée beaucoup plus ambitieuse en démultipliant les actions sur le terrain et leur diffusion auprès du citoyen.

Description du projet

Comme indiqué plus haut, le projet de la ville de Cugnaux a pour objectif l'identification des enjeux de biodiversité afin de préserver et de restaurer les continuités écologiques sur le territoire de la ville. Pour cela, le projet est conçu autour de 3 axes :

1. **l'amélioration des connaissances faune et flore** sur la commune et **l'identification des enjeux** en termes d'espèces et de milieux au travers d'inventaires naturalistes et de cartographies d'enjeux de biodiversité
2. **l'élaboration d'un plan d'action local en post-ABC**, utilisant les résultats et la synthèse des inventaires habitats, espèces et continuités écologiques. Il aura un double objectif :
 - prendre en compte les enjeux de biodiversité dans les aménagements et l'entretien des espaces verts et naturels de la ville,
 - renforcer et restaurer les continuités écologiques (plantation de haies, création de nouveaux espaces naturels -mares, etc.).

En parallèle de l'élaboration de ce document, les résultats d'inventaires pourront être repris dans le PLUiH en cours de révision.

1. **la sensibilisation et la mobilisation des habitants** : l'atlas de la biodiversité sera alimenté par des actions réalisées par les habitants. Les résultats de l'ABC seront vulgarisés et diffusés afin de faire connaître la biodiversité pour mieux la préserver et ce, dès le plus jeune âge.

Le projet sera animé au sein de la collectivité par la chargée de mission Transition écologique afin de :

- garantir la bonne coordination de toutes les parties prenantes,
- assurer la continuité de l'action sur la durée du projet,
- favoriser l'implication et la sensibilisation du plus grand nombre.

La démarche étant un projet transversal, l'ensemble des directions seront amenées à travailler sur ce projet. Les autres personnes directement associées au projet sont :

- Mme Isabelle DOURY, adjointe déléguée à la Transition écologique et solidaire
- M. Thomas KARMANN, conseiller municipal délégué au climat et à la résilience
- Mme Pauline LARRIEU, directrice de Cabinet
- Mme Laure VIGO, directrice adjointe des Affaires Culturelles
- Mme Hélène ABADIE, directrice de la Communication
- M. Éric TILLIER et Mme Carole D'ARTENSAC, directeur et directrice adjointe de l'Éducation et de la Jeunesse
- Mme Marina LIN WEE KUAN, directrice de l'Urbanisme

Pour mettre en œuvre le projet d'Atlas de la Biodiversité Communale, la mairie de Cugnaux sera entourée de plusieurs partenaires dont :

- **Nature En Occitanie** : l'association Nature En Occitanie est une association régionale de protection de la nature, de loi 1901 créée en 1969 dont les missions sont la connaissance, la préservation, la gestion et la valorisation du patrimoine naturel (faune et flore) de la région. Elle mène des actions de diverses envergures pour mieux connaître les espèces et leurs habitats, elle accompagne les collectivités et autres acteurs locaux dans la prise en compte de la biodiversité et le développement d'actions en sa faveur. Pour cela, elle s'appuie d'une équipe pluridisciplinaire de 35 salariés, de 1000 adhérents et d'un conseil collégial de 15 membres. Son siège se situe à Toulouse et elle a 2 comités départementaux, un dans les Hautes-Pyrénées à Bagnères-de-Bigorre et un dans le Gers à Auch.
- **Ecotone** : ECOTONE recherche et environnement est un bureau d'études spécialiste des domaines de la gestion de la faune, des espaces naturels, ruraux, en voie d'urbanisation, ou à vocation touristique. Le bureau d'études travaille sur des milieux variés et sur tous les champs de l'expertise écologique.
- **Cugnaux en Transition** : l'association Cugnaux en Transition a pour objet de mobiliser les citoyens du territoire afin de faire prendre conscience des enjeux de préservation de la biodiversité et de lutte contre le dérèglement climatique.
- **RESPECTS** : Le réseau solidaire de RESPECTS Occitanie anime des ateliers de jardinage naturel ; collecte des livres pour les enfants et les personnes âgées ; organise des groupements d'achats en circuits courts pour consommer moins et mieux au juste prix.
- **Les Explorateurs des Possibles** : cette association a pour objectif de sensibiliser et d'accompagner le changement des habitudes de vie, mais aussi d'expérimenter afin de trouver des solutions, des idées, pour tendre vers la décroissance, l'autonomie et la préservation de la biodiversité.

1) Identification des enjeux et amélioration des connaissances biodiversité

a) Études et productions de données naturalistes

Une demande des données d'observation disponibles sur la commune a été formulée auprès du SINP Occitanie en novembre 2022 afin d'identifier les groupes taxonomiques où un manque de connaissances est manifeste. Les groupes inventoriés ont été retenus selon cette première analyse et leur rôle d'indicateurs dans les trames noire, verte et bleue.

Des inventaires protocolés (lépidoptères) menés sur des zones stratégiques ainsi que la réalisation des cartographies des habitats naturels et de celle des enjeux et des continuités écologiques seront confiés à Nature en Occitanie. Cette association est partenaire de la Commune depuis plusieurs années et l'accompagne notamment sur des actions de suivi d'éco-pâturage, la pose et le diagnostic de nichoirs et des sorties découverte en botanique. Les compétences de Nature en Occitanie à la fois sur l'expertise naturaliste comme sur les sujets de vulgarisation scientifique, sa connaissance de notre secteur géographique et son expérience en réalisation d'Atlas de la Biodiversité en font un acteur tout indiqué pour nous accompagner dans notre projet. Les inventaires de Nature en Occitanie porteront sur les lépidoptères et la flore.

Ecotone sera en charge de l'inventaire sur les chiroptères. L'inventaire amphibiens sera effectué en interne par Camille Gilliot.

Les résultats des inventaires décrits ci-dessous seront vulgarisés de manière à les diffuser au plus grand nombre (communication sur les supports papier et digitaux de la mairie, restitution

lors d'un événement au printemps 2025, dans le cadre de la Fête de la Nature).

Ces groupes taxonomiques ont également été retenus car ils permettent de se focaliser sur plusieurs types de milieux (ouverts, forestiers, aquatiques) et également sur le bâti (chiroptères). L'annexe 1 présente les principaux lieux et milieux visés par les inventaires.

- **Inventaire amphibiens : protocole POPAmphibien "Communauté".**

L'objectif du protocole POP Amphibien « Communauté » est de suivre l'évolution de l'état de conservation des populations d'amphibiens en estimant l'occurrence de ces communautés dans les sites aquatiques. Ce protocole consiste à visiter au minimum trois sites aquatiques d'une aire échantillon. Les inventaires sont effectués lors de trois sessions réparties sur la durée de la période de reproduction afin d'inventorier l'ensemble des espèces potentielles. Par conséquent, chaque site est visité trois fois par saison de reproduction. Les sites visités sont géoréférencés et les espèces observées au sein des sites sont notées afin de mesurer la variation de l'occurrence des différentes espèces au cours du temps.

Ces individus étant particulièrement vulnérables face à la rupture des continuités écologiques, il est essentiel d'avoir une bonne connaissance de l'aire de répartition des principales espèces sur le territoire de la ville pour pouvoir cibler les actions de préservation et de restauration des corridors écologiques. La commune pourrait, suite à l'ABC, engager des démarches de création de mares par exemple (en collaboration avec le CEN Occitanie porteur du PRAM Occitanie). Un premier inventaire apportera des informations sur l'état de santé des populations de ce groupe. Dans le cadre de l'ABC, un point d'écoute et une prospection visuelle à l'aide d'une lampe torche seront réalisés à proximité de chaque site aquatique sélectionné. Au-delà de l'ABC, les aires sélectionnées pourront faire l'objet d'un suivi régulier (tous les deux ans) via des prospections visuelles et auditives.

Les données de cet inventaire seront saisies dans la base de saisie naturaliste Geonat'Occitanie (dans le module POPAmphibien proposé par la SHF Occitanie et associées au jeu de données ABC Cugnaux).

Référence complète : Protocole POPAmphibien « Communauté »

Période : de mars 2024 à juin 2024

- **Inventaire lépidoptères : protocole chronoventaire sur le secteur de "Cassebois".**

Ce protocole consiste à faire une liste de présence des papillons rhopalocères et zygènes sur une zone donnée parcourue de façon aléatoire en les notant par ordre d'apparition sur des tranches de 5 minutes, jusqu'à l'arrêt de l'apparition de nouvelles espèces. Chaque espèce de papillon n'est donc notée qu'une seule fois, lors de sa première observation. Cette méthode permet par réplicats dans le temps et sur plusieurs sites, d'avoir une tendance sur les espèces les plus communes et au contraire celles qui sont plus occasionnelles sur un même site. Au bout d'un certain temps lors d'un des suivis de chronoventaire, le nombre d'espèces nouvelles observées n'augmente plus. Si au bout de 15 minutes aucune nouvelle espèce n'a été vue, la session est alors terminée.

Il faut bien sûr plusieurs passages au cours d'une année, la version la plus précise de ce protocole consistant à faire un passage tous les 15 jours depuis mars jusqu'à septembre. Dans des versions plus légères permettant toutefois d'avoir une bonne vision des principaux cortèges (analyse de communautés), trois à quatre passages bien répartis sur une période

printemps-été offrent déjà des résultats intéressants. Les chronoventaires sont aussi l'occasion d'obtenir des données sur la présence / absence d'espèces.

Les résultats et informations retirables des chronoventaires, comme des autres protocoles de suivis, ne deviendront par contre réels qu'au fil des années.

Cet inventaire porte sur des parcelles privées, (avec l'accord de leur propriétaire) qui présentent un fort ensauvagement. Il permettra d'adapter la stratégie d'urbanisation sur ces secteurs, afin de participer à la préservation des continuités écologiques au sein de la métropole. Les données de cet inventaire seront saisies dans la base de saisie naturaliste Geonat'Occitanie (dans le module chrono'ventaire et associées au jeu de données ABC Cugnaux).

Référence complète: <https://inpn.mnhn.fr/actualites/lire/2803/>

Période : de mars à septembre 2024

• Inventaire Chiroptères

Une demande des données d'observation disponibles sur la commune a été formulée auprès du SINP Occitanie en novembre 2022. Elle a permis de constater qu'il n'y avait aucune donnée sur les chiroptères sur le territoire de la commune. C'est donc naturellement que ce groupe fait partie des espèces prioritaire à étudier.

Pour cet inventaire, Ecotone propose la méthodologie suivante :

- un recueil préliminaire d'informations bibliographiques sur la commune de Cugnaux pour ce groupe
- quatre jours pour des prospections des gîtes bâtis et des sorties de gîtes en été afin de trouver des colonies de mise bas et élevage des jeunes de chiroptères. Dans ce cadre, une sortie participative sera organisée avec les habitants de Cugnaux. Les bâtisses favorables en tant que gîtes bâtis pour les chauves-souris seront principalement ciblées : vieux châteaux (comme le Château de Maurens, le Château de Hautpoul), pigeonniers (le pigeonnier proche à la mairie), fermes (comme le domaine de Goubart), bâtisses anciennes (comme le domaine de Bachecame – Pavillon Louis XVI), etc. Pour cela, au préalable, des contacts seront établis avec les propriétaires de ces bâtisses afin de trouver des disponibilités pour aller prospecter ces bâtiments.
- la pose de trois enregistreurs automatiques à ultrasons pendant au moins deux nuits pour élaborer une liste d'espèces des chiroptères présents en été pendant la période d'élevage des jeunes, de juin à août.
- l'analyse de toutes les données acoustiques recueillies sur le terrain, la cartographie et la rédaction du rapport.

Période de l'inventaire : été 2024

Cet inventaire permettra de constituer un référentiel en termes de trame noire et permettra de travailler à des pistes d'actions en termes d'aménagement des espaces et de choix d'éclairage public.

En option, Ecotone propose les actions intéressantes suivantes que la commune engagera en fonction des résultats de sa candidature à l'ABC :

- des inventaires de terrain (à la même hauteur que les estivaux), sur le printemps et l'automne 2024. Ces inventaires apporteront un plus sur la connaissance de l'utilisation du territoire communal lors des passages printaniers des chauves-souris avant de rejoindre leurs gîtes de parturition et sur les espèces présentes lors de la période de transit automnal et d'accouplement.
- des prospections des gîtes bâtis en hiver afin d'identifier des colonies d'hibernation.

• Cartographie des habitats naturels

La cartographie des habitats naturels de la commune sera réalisée par l'association Nature en Occitanie.

Les zones urbanisées seront écartées des zones à prospecter et dans un travail préparatoire de terrain, les grands ensembles d'habitats seront repérés par un premier travail sur photographies aériennes. Un recouplement sera réalisé avec les couches cartographiques pré-existantes pour évaluer l'occupation globale des sols : RPG, Corine Land Cover, cartographie des milieux secs (NEO) et cartographie des Zones Humides de Haute-Garonne, les espèces patrimoniales (issues des données de NEO). Le botaniste se rendra ensuite sur les secteurs nécessitant des relevés de terrain pour établir la cartographie des habitats naturels. Les prospections seront réalisées par échantillonnage afin d'avoir une bonne représentation des différents types d'habitats de la commune

Les espèces floristiques recensées lors de ces inventaires seront reversées dans la base de données GéoNat'Occitanie et viendront alimenter les connaissances acquises sur la biodiversité dans le cadre de cet ABC.

Les typologies utilisées pour le rendu final seront EUNIS de niveau 4 lorsque c'est possible et « EUR 28 » (uniquement pour les habitats naturels correspondant aux habitats d'intérêt communautaire de la Directive européenne Habitat-Faune-Flore).

• Cartographie des enjeux de biodiversité

La cartographie des enjeux de biodiversité du territoire communal sera réalisée grâce à la synthèse des données existantes (à la suite d'une demande auprès du SINP) et aux inventaires réalisés lors de l'ABC. Chaque donnée faune/flore pointée sur la commune se verra attribuer un enjeu (faible, moyen, fort, majeur) par les naturalistes. Pour la faune, l'enjeu sera identifié selon celui de la DREAL Occitanie¹ et adapté au contexte de la commune « à dire d'expert ». Pour la flore, l'enjeu sera attribué en analysant plusieurs critères dont les listes rouges nationale et régionale, le statut de protection de l'espèce, la patrimonialité, l'aire de répartition, les listes d'espèces déterminantes ZNIEFF et Natura 2000 et la responsabilité du territoire. Une partie sera également « à dire d'expert » afin d'adapter l'enjeu au contexte de la commune. La cartographie des enjeux de biodiversité sera produite par Nature En Occitanie. Ces sites se verront attribuer un enjeu faible, moyen, fort, majeur dans le but de connaître les secteurs à enjeux du territoire communal et de préserver ces sites de tout aménagement. Ainsi, grâce à cet outil d'aide à la décision, l'aménagement du territoire communal prendra mieux en compte la biodiversité (espèces protégées et patrimoniales, mais aussi espèces de la biodiversité ordinaires et les milieux naturels dont elles ont besoin pour accomplir leur cycle de vie).

La chargée de mission Transition écologique veillera au bon déroulé des inventaires et sera en charge de récolter et vulgariser les résultats d'inventaires dans les différentes actions destinées au public. Elle participera également activement à la rédaction du rapport final destiné à l'OFB.

• Inventaires participatifs

¹ https://www.occitanie.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/20190906spp_protg_hierarchisation_internet.pdf

Les inventaires réalisés par Ecotone, Nature en Occitanie et la commune seront complétés par des inventaires participatifs proposés aux Cugnalais afin d'inclure les habitants dans cette démarche d'observation et d'amélioration de la connaissance du territoire. Ils pourront ainsi compléter les inventaires précédemment cités et améliorer la connaissance sur des groupes taxonomiques non ciblés par ceux-ci. Plusieurs protocoles pourront être déployés afin de permettre à toutes et à tous de participer. Les protocoles retenus sont tous développés et appliqués au niveau national. Ci-dessous quelques exemples :

- PROPAGE pour les papillons - Noé
- Sauvage de ma rue pour les plantes – Tela Botanica
- SPIPOLL pour les insectes pollinisateurs - OPIE
- Observatoire des oiseaux de Jardins -LPO
- Mission Hérisson - LPO

Afin de mobiliser les citoyens autour de ces inventaires, la commune rédigera un document d'informations pour expliquer la méthodologie détaillée de chaque protocole. Une réunion publique sera organisée pour présenter ces protocoles et les expliquer aux habitants. Les données récoltées par les habitants viendront alimenter les cartographies d'enjeux biodiversité.

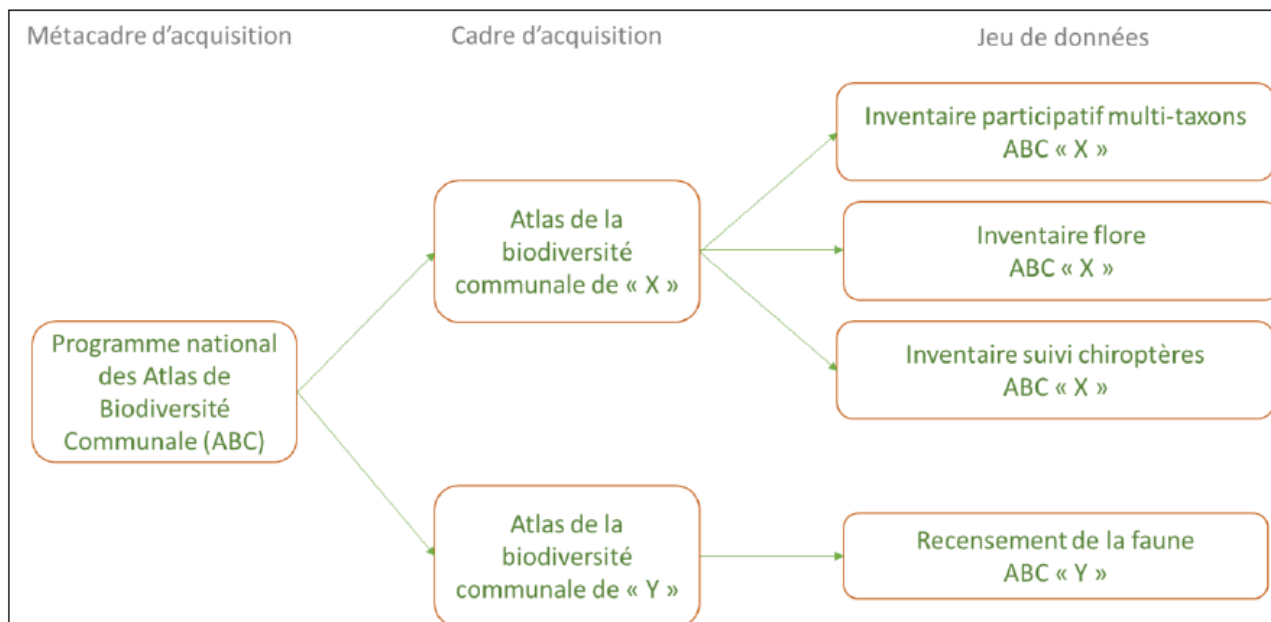
b) Partage des résultats de l'inventaire : diffusion des données naturalistes et des documents produits dans le cadre de l'ABC

Les éléments relevés par groupe taxonomique seront conformes aux exigences des protocoles utilisés. Des données opportunistes seront ajoutées à ces inventaires protocolés, par des inventaires participatifs de citoyens ou de bénévoles de NEO, etc.

L'association Nature En Occitanie administre l'outil GeoNat'Occitanie, qui est un outil de gestion en ligne de données naturalistes et d'informations associées (localisations, observations, dates, etc). Cette base de données permet la bancarisation et la valorisation des observations faites par ses bénévoles et ses salariés. Les données renseignées ont vocation à améliorer les connaissances, dans un objectif général de conservation de la nature. Cet outil alimente l'atlas Biodiv'Occitanie : <https://biodiv-occitanie.fr/>

Les données issues de GeoNat'Occitanie sont transmises au SINP régional. Ces données sont directement formatées dans le standard attendu par le SINP. Les données sont également associées à un cadre d'acquisition ainsi qu'un jeu de données relatifs aux ABC (métadonnées). Le SINP régional transmet ensuite les données à l'INPN (niveau national). La commune a fait une première demande au SINP Occitanie pour avoir une première connaissance des espèces présentes sur son territoire et ainsi préparer au mieux le futur ABC. Elle a prévu d'adhérer au premier semestre 2023 au SINP Occitanie.

Les métadonnées respecteront le cadre suivant comme le veut le protocole de partage de données ABC.



La commune s'engage à reverser sur le site <http://abc.naturefrance.fr/>, tous les éléments nécessaires à son alimentation et à la diffusion des résultats de son ABC (rapport final, cartographie des habitats naturels, cartographie des enjeux, etc.). Le dossier complet de l'ABC (données d'inventaires, cartographies, rapports) sera placé sous la licence ouverte ETALAB V2.0. Cette licence concède ainsi au "réutilisateur" un droit non exclusif et gratuit de réutilisation des documents avec les conditions précisées par la licence (ETALAB-Licence-Ouverte-v2.0.pdf).

2) Actions de sensibilisation, formation et communication

En plus de la mise en place des inventaires participatifs, la commune souhaite développer d'autres animations pour créer une dynamique citoyenne autour du projet et sensibiliser chacun et chacune aux enjeux de biodiversité locale.

a) Animations, sensibilisation et formation

Les données produites dans le cadre des études décrites précédemment ont vocation à être vulgarisées et partagées avec le grand public pour sensibiliser à la préservation de la nature en ville.

- Une réunion grand public de restitution sera organisée dans le cadre de la Fête de la Nature en 2025. L'ensemble des partenaires seront conviés et pourront présenter les résultats des inventaires de terrain. Les associations locales seront également présentes et pourront présenter les actions réalisées pendant l'ABC.
- Les associations locales Respects Occitanie et Cugnaux en transition se sont déjà proposées pour animer de sorties nature (flore patrimoniale et biodiversité de parcs de la ville) et pour présenter les aménagements en faveur de la biodiversité mis en œuvre au sein du jardin participatif (qui pourraient être répliqués dans les jardins privées).
- L'association Cugnaux en Transition a développé une bio-trousse. Cet outil permet aux habitants de la commune de découvrir toutes les facettes de la nature des parcs de la commune et de l'environnement direct de chacun. Les habitants peuvent l'utiliser

quand ils le souhaitent, lors de sorties dans les rues de la ville afin d'évaluer la biodiversité. Il est prévu de présenter cet outil lors de la réunion de lancement de l'ABC. L'association va également le diffuser auprès des directeurs-trices des groupes scolaires de la commune.

- L'association « Les Explorateurs des Possibles » de Villeneuve-Tolosane, ville voisine, proposera à Cugnaux, une conférence grand public animée autour d'un quiz pour découvrir les chauves-souris, en lien avec l'événement de la Nuit de la Chauve-souris (août 2024).
- Ecotone propose l'organisation d'une enquête participative pour localiser des potentielles colonies chez l'habitant et un repérage des secteurs à prospecter sur la commune (dont les bâtiments communaux) : vieux châteaux, pigeonniers, fermes, bâtisses anciennes, etc.
- Pour faire le lien avec l'inventaire amphibiens, la commune propose d'organiser dans le cadre de Fréquence Grenouille une sortie naturaliste pour écouter le chant des amphibiens. Un projet pourra éventuellement être construit avec le Conservatoire de la ville sur l'analyse de ces chants.
- Le prêt de l'exposition "Toulousaines ! Rares et fragiles, des sauvages dans l'agglo", réalisée par le Conservatoire Botanique Régionale des Pyrénées et de Midi Pyrénées, sera sollicité. Celle-ci présente 4 plantes protégées et emblématiques de la grande aire urbaine de Toulouse (Jacinthe de Rome, Rose de France, la Renoncule à feuilles d'Ophioglosse et l'Orchis lacté observée à Cugnaux) ainsi que 3 panneaux consacrés à 3 univers où se situent les enjeux de préservation dans l'agglomération : les zones en cours d'urbanisation, les territoires consacrés à l'agriculture, les bords de routes. Cette exposition permettra de relayer l'information sur les plantes protégées, donner du sens aux politiques publiques de préservation et d'aménagement durable, expliquer les interventions des acteurs de l'environnement, proposer des solutions techniques, révéler les enjeux.
- L'organisation d'un ou plusieurs débats démocratiques. Ce type d'événements permet de consulter directement les habitants de la commune, qui sont alors placés au cœur de la décision publique. Aujourd'hui, il est essentiel de consulter les citoyens, surtout sur des sujets en lien avec la lutte contre l'érosion de la biodiversité qui demande une implication de toutes et tous. Cela permettra de mieux informer la population des enjeux pour faire ensuite émerger des solutions viables sur le long terme. Cette action de consultation conduite lors de l'ABC paraît primordiale pour la réussite des actions de restauration des corridors écologiques en post-ABC.
- Plusieurs agents de la collectivité vont être formés à l'utilisation de la malle pédagogique élaborée par les Petits Débrouillards et la malle sera acquise dans le cadre de l'ABC. Ainsi, les agents pourront utiliser ce supports pour de nombreuses animations. Il est prévu que des animateurs des centres sociaux, des ALAE, des centres de loisirs ainsi que des agents des services techniques soient formés.
- Nature en Occitanie présentera en fin d'ABC, les résultats d'inventaires ainsi que la cartographie des enjeux et les préconisations de gestion aux agents et aux élus. L'objectif est que ces outils soient compris de tous et que chacun puisse se les approprier rapidement afin de les utiliser dans les projets en cours et ceux en réflexion.

Toutes ces animations seront présentées en amont au travers d'une action de communication (magazine municipal, site internet et réseaux sociaux).

La chargée de mission sera en charge de planifier et coordonner les actions de communication à transmettre au service Communication.

b) Actions de communication

• Actions de la commune

Pour lancer l'ABC, la commune prévoit de diffuser un premier état de lieux synthétique de la biodiversité sur la commune basé sur l'analyse des données du SINP demandées en novembre 2022. Cela permettra de diffuser aux habitants le niveau de connaissance actuel et présenter l'intérêt de la démarche ABC.

Tout au long du projet, l'ABC fera l'objet d'une communication dédiée afin de sensibiliser aux enjeux de biodiversité dans l'espace urbain et de partager les résultats au plus grand nombre.

- Une rubrique sur le site internet de la ville y sera consacrée. Le site internet de la ville compte 170 000 visites/an,
- des actualités seront régulièrement publiées dans la newsletter hebdomadaire (1535 abonné.e.s) et via les réseaux sociaux de la commune (Page Facebook avec plus de 2132 abonné.e.s et Instagram avec plus de 689 abonné.e.s)
- « les écogestes au service de la biodiversité » pour la biodiversité (présentés sur le site de l'OFB, rubrique « Agir pour la biodiversité »), seront diffusés régulièrement sur les réseaux, en lien avec les événements et actualités du moment,
- des articles réguliers dans le journal municipal (6 numéros par an à 10 000 exemplaires),
- des articles dans la presse locale,
- selon les animations et les événements mis en place dans le cadre de l'ABC, la médiathèque pourra créer des tables thématiques en proposant aux habitants une sélection de livres ou de médias en lien avec les actualités du projet,
- une vidéo du projet sera réalisée. Elle mettra en avant les différents inventaires réalisés sur la commune et présentera rapidement toutes les animations réalisées dans le cadre de l'ABC. Elle servira de retour d'expérience du projet. Un des objectifs de cet outil est de pouvoir utiliser ce support pour échanger sur la démarche conduite avec les communes voisines et permettra une capitalisation des expériences autour de l'ABC.
- d'autres outils de communication spécifiques lors d'événements sur la commune seront pensés par le chargé de mission et la direction de la communication.

Les contenus de vulgarisation scientifique seront produits par le chargé de mission Transition écologique, avec l'appui de NeO. Le service de la Communication sera en charge de leur diffusion sur les médias de la mairie.

L'association Cugnax en transition a proposé également de relayer les événements et contenus associés.

• Actions de communication de NEO

Nature En Occitanie se fera également le relais de l'information concernant l'ABC de la commune. L'association s'appuie sur ces outils de communication pour diffuser et valoriser les différentes actions menées sur l'ABC :

- page Facebook de Nature En Occitanie (<https://www.facebook.com/NatureEnOccitanie>) avec plus de 5200 abonné.e.s,
- page LinkedIn (<https://www.linkedin.com/company/1031017/>) avec 5 519 abonné.e.s,
- site internet (500 000 visites/an),
- Epeiche du Midi, bulletin trimestriel de l'association auprès de ses adhérents, édité en 1 000 exemplaires (2 numéros/an),
- lettre d'information trimestrielle à destination des adhérents (près de 1000 adhérents dont 70% résident en Haute-Garonne et 10% dans les Hautes-Pyrénées).

L'équipe dispose d'un réseau de partenaires qui peuvent être un relais de communication à l'échelle du territoire et à destination de divers public (Presse quotidienne et presse spécialisée, Radios, Agence Régionale de la Biodiversité, Associations...). L'association peut également prendre appui sur les bénévoles pour se mobiliser et s'engager auprès d'autres citoyens dans des actions de sensibilisation.

3) La biodiversité comme élément culturel et pédagogique

a) Exposition photo participative

La Direction des Affaires Culturelles est partie prenante dans le projet ABC et propose une animation sur la thématique de la biodiversité : l'organisation d'un concours photo (voire croquis) amateur sur le thème "Surprenante biodiversité" en 2024 avec une exposition en 2025.

La Direction des Affaires Culturelles pourra être en appui à la chargée de mission Transition écologique pour la coordination et le lancement de l'appel à candidature. Les artistes sélectionnés verront leurs œuvres affichées sur la place de la République.

La commune prendra en charge l'impression de 25 bâches (microperforées) des artistes sélectionnés.

b) La biodiversité dans le programme pédagogique

Comme indiqué plus haut, les résultats des inventaires et plus généralement les enjeux de préservation des continuités écologiques seront vulgarisés et mis à disposition notamment aux publics scolaires, sur le temps de l'école et des centres de loisirs. Les écoles pourront intégrer cette thématique dans leur projet pédagogique.

Cugnaux compte 5 groupes scolaires, 3 crèches, un espace jeunesse pour les 11-18 ans et 2 centres de loisirs. Ces structures pourront animer des temps de sensibilisation aux enjeux de la biodiversité et seront parties prenantes dans le projet.

L'objectif est que, ces animations proposées dans le cadre de l'ABC puissent par la suite être répliquées chaque année avec de nouveaux élèves. Ainsi, une dynamique dans la sphère éducative, scolaire et péri-scolaire serait impulsée et cela permettra de développer de nouvelles animations autour de la biodiversité et de la nature en ville au-delà de démarche ABC.

Des animations et ateliers de sensibilisation seront proposés dans les écoles primaires de la ville en utilisant la mallette pédagogique amphibiens développée par la Société Herpétologique de France.

2. Jalons, étapes, calendrier et résultats prévus

Pour information, la commune a prévue de délibérer au Conseil municipal de 05 avril 2023. Une seconde délibération sera prévue avant le lancement du projet pour l'adhésion au SINP.

La commune a construit son projet sur une durée de 2 ans. En effet, en concentrant les inventaires naturalistes sur l'année 2024, des premiers résultats sur les enjeux biodiversité pourront connus à la fin de l'année 2024 et pourront ainsi alimenter et être pris en compte dans le futur PLUiH.

Actions prévues	Résultats prévus	Date de début de l'action	Date de fin de l'action
Organiser et animer un comité de pilotage dédié au projet	<p>Coordination des acteurs internes à la mairie et des intervenants externes.</p> <p>Suivi de l'atteinte des objectifs dans le respect du calendrier et des engagements budgétaires.</p> <p>Cohérence du projet.</p>	09/2023	09/2025
Organiser une réunion de lancement de l'ABC et communiquer sur les enjeux du projet pour la commune	<p>Communication spécifique sur le projet sur les différents supports de communication de la commune (affichage dans les panneaux sucette, affichage dans les différents accueils des services municipaux, publications sur les réseaux sociaux et article dans le journal municipal).</p> <p>Présentation des objectifs et des actions majeures du projet.</p> <p>Présentation spécifique des actions où une participation citoyenne est possible (enquête participative-gîtes de chauves-souris, inventaires participatifs, concours photos, animations grand public).</p>	09/2023	10/2023
Contacter les propriétaires des parcelles privées pour autorisation inventaires	Réalisation des inventaires sur les parcelles ciblées.	09/2023	04/2024
Conduire une enquête participative pour détecter les gîtes de chauves-souris	<p>Prospection de gîtes pour localiser d'éventuelles colonies chez l'habitant.</p> <p>Identifier les zones de reproduction ou d'hibernation.</p>	10/2023	04/2025
Mettre en place d'un comité technique	<p>Point sur l'état d'avancement des projets.</p> <p>Coordination du projet.</p>	01/2024	09/2025
Réaliser un inventaire amphibiens	État des lieux de l'état de santé de la population de ce groupe taxonomique et donc plus largement de l'état de conservation de l'environnement aquatique. Cet inventaire permettra de travailler à l'identification de trames vertes et bleues, de leurs sous-trames et d'orienter les futurs choix d'aménagement.	02/2024	05/2024
Réaliser un inventaire de la flore et cartographie des milieux naturels	État des lieux de la flore de la commune Connaissance fine des communautés végétales du territoire, indispensable pour l'identification des trames vertes et bleues.	02/2024	05/2025
Participer à des événements nationaux pour faire connaître les menaces pesant sur les amphibiens et les chauves-souris (fréquence grenouille, nuit de la chouette et nuit de la chauve-souris)	<p>Sensibilisation et partage autour des espèces protégées pouvant être présentes sur le territoire</p> <p>Sensibilisation aux enjeux trame noire et trame verte et bleue.</p>	03/2024	03/2025

Réaliser un inventaire lépidoptères	État des lieux de l'état de santé des populations de lépidoptères et donc plus largement de l'état de conservation des milieux ouverts principalement. Cet inventaire permettra de travailler à l'identification de trames vertes et bleues, de leurs sous-trames et d'orienter les futurs choix d'aménagement.	04/2024	09/2024
Réaliser un inventaire chiroptères	État des lieux de l'état de santé de la population de ce groupe. Cet inventaire donnera un référentiel en termes de trame noire, des pistes d'action en termes de limitation de la pollution lumineuse et d'orientation dans les futurs choix d'aménagement.	04/2024	09/2024
Participer à la Fête de la Nature	Restitutions grand public des inventaires. Partage et diffusion des premiers résultats.	05/2025	05/2025
Créer d'une vidéo du projet	Création d'un retour d'expérience en images du projet (inventaires, actions citoyennes, etc.)	01/2025	08/2025
Élaborer les livrables et les cartographies d'habitats, des enjeux de biodiversité et définition des préconisations de gestion	Éléments de diagnostics écologiques qui serviront d'outil d'aide à la décision pour la prise en compte de la biodiversité dans les futurs aménagements de la commune et de base pour l'élaboration du plan d'action post-ABC.	03/2025	08/2025
Envoyer un bilan final à l'OFB	Transmission du rapport final, du bilan financier ainsi que de l'ensemble des livrables réalisés afin de permettre leur diffusion sur la plateforme dédiée (www.abc.naturefrance.fr)	08/2025	08/2025
Présenter des résultats de l'ABC aux élus et agents de la commune	Appropriation des cartographies des enjeux biodiversité et des enjeux de trame verte et bleue. Lancement des actions post-ABC	09/2025	09/2025

3. Perspectives de l'action

1) Actions en faveur des continuités écologiques (plan d'action post-ABC)

L'Atlas de la Biodiversité Communale de Cugnaux doit permettre d'identifier précisément les lieux à forts enjeux de biodiversité et les corridors écologiques à préserver, renforcer ou restaurer.

Suite à ce travail, la commune souhaite formaliser une stratégie et un plan d'action selon les enjeux et leur importance au regard de la préservation de la biodiversité. Il s'articulera autour des mesures suivantes :

- analyser les pratiques professionnelles du service Urbanisme pour une meilleure prise en compte des enjeux biodiversité dans les aménagements,
- proposer un programme de plantation de haies et d'arbres cohérent avec les besoins de création ou de restauration de la trame verte,
- créer des espaces favorables à la biodiversité afin de favoriser les sites de reproduction de certaines espèces vulnérables. Une étude de faisabilité de création d'une mare pourra être faite dans un lieu stratégique pour la faune aquatique. Le commune pourra

se rapprocher d'experts sur le sujet (porteurs du Programme régional d'Actions en faveur des Mares d'Occitanie),

- mettre en place des passages à faune si besoin sur des lieux de déplacements majeurs de la faune (où les risques de collisions sont importants). Ces aménagements pourraient prendre la forme de panneaux de signalisation pour des traversées d'amphibiens pendant la période de reproduction ou de distribution de lots de passage à hérisson à des citoyens volontaires à installer dans les jardins privés. Ces actions seront accompagnées d'animation et de communication expliquant le rôle des continuités écologiques et l'importance de la mise en place de tels systèmes,
- Poursuivre la mobilisation citoyenne sur la thématique de la préservation de la biodiversité via la poursuite de la participation à des événements nationaux.

Ces actions pourront se faire, en partie, avec la participation des habitants (plantations participatives) et permettront de poursuivre la sensibilisation et la mobilisation des citoyens au-delà de la démarche ABC.

À noter que selon les résultats de l'ABC, des prospections complémentaires pourront être réalisées afin de conduire à bien ces actions.

2) Actions en faveur des chiroptères

La commune envisage des actions spécifiques pour préserver les gîtes de chauves-souris et renforcer une trame noire entre les espaces existants. Une réflexion sera rapidement engagée sur la conservation des boisements matures propices (e.g. zone du Pavillon Louis XVI rue Henri Gladi) et la diminution ou suppression de l'éclairage public à proximité.

La commune souhaite également poursuivre des actions de sensibilisation des habitants concernant les arbres et leur rôle refuge, à la pollution lumineuse ainsi qu'aux possibilités d'aménagement des toitures et des combles propices à biodiversité.

3) Mise à jour de la charte de la gestion éco-différenciée - gestion des espaces verts

La commune a mis en place depuis plusieurs années une gestion éco-différenciée de ses espaces verts. Celle-ci est aboutie dans 4 de ses parcs et bois (Rachety, Loubayssens, La Françoy, Bazardens) avec des zones bien définies qui sont laissées en fauche plus ou moins tardive et la mise en place de panneaux explicatifs in situ. Par contre, elle est à retravailler sur les autres espaces verts (certains bassins de rétention, espaces verts présents dans les quartiers, etc.).

En lien avec les résultats des inventaires et la volonté de restaurer des continuités écologiques, le service des espaces verts souhaite faire évoluer sa charte de gestion pour définir les zones à laisser en entretien moins régulier. Les résultats de l'ABC aideront donc à mettre à jour cette charte de manière cohérente avec les enjeux du territoire.

Le service des espaces verts prévoit aussi une sensibilisation des jardiniers des espaces verts par les techniciens du SIVOM SAGe (SIVOM Saurone Artège Garonne) sur l'entretien raisonné de la ripisylve (présente dans le Parc La Françoy) et sur d'autres secteurs où le cours d'eau a un aspect de fossé. Cette sensibilisation aura pour objectif d'éviter un entretien trop drastique, de l'adapter en fonction de la situation (en présence d'un cours d'eau ou d'un fossé)

et de valoriser le rôle primordial de la ripisylve dans le fonctionnement des cours d'eau. Elle sera également accompagnée d'une information sur la reconnaissance de certaines plantes invasives présentes sur la commune comme la Jussie (la reconnaître et comment agir pour éviter sa dispersion).

4) Poursuite de l'éco-pâturage

La commune a mis en place de l'éco-pâturage sur certaines parcelles communales en partenariat avec un éleveur. Le choix s'est porté sur la chèvre des Pyrénées dont le nombre est en diminution afin de participer à la connaissance et préservation de cette race.

Le troupeau de chèvres a été complété avec quelques moutons. La commune sera vigilante sur l'incidence de ce nouveau troupeau sur l'évolution des sites. En parallèle de l'ABC, des inventaires de suivi sur la flore seront réalisés en avril/mai 2023 par NeO. De même, avant mise en éco-pâturage d'un nouveau site, un état initial de la flore sera réalisé.

La commune souhaite s'assurer que la gestion par l'éco-pâturage soit en cohérence avec les enjeux de biodiversité apportés par l'ABC. Les sites pâturés actuellement ainsi que certaines pratiques pourront être amenés à évoluer selon les conclusions de l'ABC.

5) Perspectives concernant la politique d'aménagement du territoire

Les inventaires et cartographies produites dans le cadre de l'ABC seront exploités par la Direction de l'Urbanisme dans les futurs projets d'aménagement :

- ré-orientations de projet d'aménagement sur des parcelles à plus faible enjeu environnemental,
- utilisation des résultats de l'ABC pour les projets de Solutions d'adaptation fondées sur la Nature (végétalisation des cours d'école, plantations, etc.)
- enrichissement de la trame verte et bleue sur le territoire de la Commune via un travail de modélisation. Les inventaires de terrain vont permettre d'affiner les connaissances de l'occupation des sols de la ville qui servira de support à la matrice de résistance lors de la modélisation. Ce travail de modélisation pourra être réalisé par Nature en Occitanie. L'obtention de cette cartographie représentera un outil d'aide à la décision complémentaire à l'ABC pour la commune.
- classement de parcelles en Espaces Naturels Sensibles le cas échéant.

4. Gouvernance

L'équipe municipale est convaincue qu'un pilotage fort, intégrant toutes les parties prenantes du projet est essentielle pour la réussite du projet.

1) Comité de pilotage

Un comité de pilotage permettant de réunir élus et techniciens de la commune permettra de partager l'avancée du projet régulièrement. Ces comités de pilotage sont coordonnés comme indiqué dans le calendrier en annexe. Selon les actions à mettre en place, les différents partenaires du projet seront conviés.

Un grand nombre d'élus et de directions sont mobilisés sur ce projet et s'impliqueront dans sa gouvernance. Les partenaires Nature en Occitanie et Ecotone joueront un rôle important de partage des résultats naturalistes. Les partenaires institutionnels de l'OFB et de l'ARB seront conviés pour suivre l'avancement de nos réalisations. Ponctuellement, les associations et représentant.e.s des citoyens seront aussi invités à participer de façon à intégrer leurs remarques et questions pour l'orientation des actions.

Les élus qui participeront au COPIL sont:

- M. Albert Sanchez, maire de Cugnaux
- Mme Doury, déléguée à la transition écologique et solidaire
- Mme Drouillet, déléguée à l'éducation et à la jeunesse
- M. Faget, délégué à la culture et à l'enseignement artistique
- M. Goudal, délégué à l'urbanisme, à l'habitat, au patrimoine historique et à la communication de la ville
- M. Jeanbon, délégué au cadre de vie (sécurité, propreté, travaux et aménagement, espaces verts) et dépôts de plaint

Côté administration, les agents qui participeront au COPIL (=membres du COTECH) sont :

- pour la direction Générale des Services : M. Fouchaux
- pour la direction Générale Adjointe – Pôle cadre de vie : M. Gilles Sère

La direction Générale Adjointe – Pôle cadre de vie aura la fonction de pilote sur la durée du projet et travaillera avec l'ensemble des directions concernées par le projet. La direction des services techniques, et plus précisément l'unité environnement - Espaces Publics sera pilote sur les volets d'aménagements des espaces publics (en la personne de M. Ildevert). La chargée de mission Transition écologique (en la personne de Mme Gilliot) sera en charge de la coordination du projet :

1. animation des instances,
 2. pilotage des actions de sensibilisation et de mobilisation citoyenne,
 3. animation des partenariats avec les acteurs du projet,
 4. contribution forte aux actions de communication (rédaction de contenu pour les différents support)
- pour la direction Éducation et Jeunesse, pilote sur la mise en place de projets au sein des écoles et des centres de loisirs : M. Tillier et/ou Mme d'Artensac
 - pour la direction des Affaires Culturelles, pilote sur la réalisation de l'exposition photos dans l'espace public : Mme. De Saxce et/ou Mme Vigo
 - pour la direction de la Communication, pilote sur la coordination des publications grand public sur les médias de la mairie (papier, et digitaux) : Mme Abadie
 - pour la direction de l'Urbanisme : Mme Lin Wee Kuan

Partenaires extérieurs à convier selon l'état d'avancement du projet :

- l'association Nature en Occitanie , Lise Lecroq
- le bureau d'études Ecotone, Sarah Lorion
- un représentant de l'OFB
- un représentant de l'ARB
- les associations cugnaises Respects Occitanie et Cugnoux en transition
- un représentant volontaire du Conseil Démocratique

L'association Nature en Occitanie ayant un rôle prépondérant dans la conduite de ce projet, il est prévu que l'association (salarié ou bénévole) assiste à deux instances par an.

2) Le Comité technique

Ce comité permettra de traiter les points opérationnels et traiter les problématiques. Des groupes de travail pourront être créés sur chaque projet et le porteur de l'action (interne à la commune ou partenaires extérieur) pourra venir présenter en COTECH son état d'avancement.

- Chargée de mission transition écologique et responsable de l'unité Environnement - Espaces Publics (respectivement Mme Gilliot et M. Ildevert)
- l'association Nature en Occitanie, Lise Lecroq
- pour la direction des Affaires Culturelles : Fanny Heuline,
- pour la direction de l'Éducation et de la Jeunesse : M. Tillier et/ou Mme d'Artensac
- pour la direction de la Communication : Hélène Abadie
- pour la direction de l'Urbanisme : Mme Lin Wee Kuan

5. Résumé publiable du projet

La ville de Cugnaux, en première couronne de Toulouse, est un territoire périurbain largement urbanisé sous pression foncière. Au-delà de l'enjeu des espaces naturels qui subsistent, il lui faut intégrer dans la réflexion de territoire les diverses possibilités de reconstitution et de préservation de la biodiversité et des continuités écologiques sur le sud-ouest de la métropole.

Territoire Engagé pour la Nature depuis 2020, la ville de Cugnaux souhaite améliorer ses connaissances grâce à un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) afin de :

- pouvoir s'appuyer sur des connaissances précises de la flore et faune locale pour sensibiliser le plus grand nombre à la préservation de la biodiversité
- disposer d'un socle solide pour consolider la sanctuarisation d'espaces naturels dans sa politique d'aménagement du territoire
- faire évoluer ses pratiques en termes de gestion des espaces verts.

L'objectif du projet ABC est d'identifier les corridors écologiques afin de pouvoir les préserver voire les restaurer.

Pour cela, trois axes d'actions sont envisagés :

- la réalisation d'inventaires (amphibiens, lépidoptères et chiroptères) et de cartographies. Ils permettront de mieux connaître les réservoirs de biodiversité. Ce dispositif sera complété par des inventaires participatifs.
- la mise en œuvre de manifestations et de projets culturels
- l'animation et la diffusion de cet ABC auprès de tous les publics

Ce projet a été construit de façon transversale par les différents élus et services de la commune et avec les acteurs locaux afin de faire de la biodiversité un thème fédérateur sur la ville.